



# FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

Enseignement, Education, Recherche, Culture, Formation, Insertion

## Section départementale du Tarn

### Motion du CDEN 12/04/2018

La FSU est très préoccupée par la situation actuelle.

Par l'avalanche des attaques bien sûr contre les droits sociaux, les services publics, le pouvoir d'achat, les retraités, la santé, les lycées et étudiants, les fonctionnaires, les cheminots livrés à la vindicte des médias officiels et aux ordres. Alors que les milliards pleuvent sur ceux qui en ont déjà beaucoup.

Mais nous sommes inquiets aussi devant la dérive qui semble atteindre un exécutif inexpérimenté face au mécontentement populaire et aux luttes qui se développent : répression hors caméra à NDDL, CRS dans les universités quand ce ne sont pas des groupuscules d'extrême-droite et dernièrement attaque inouïe contre la laïcité du président de la République qui a appelé à je cite « *retisser les liens distendus entre l'État et l'Eglise catholique* », en contradiction totale avec le bloc de constitutionnalité qui intègre la loi de 1905. Or celle-ci déclare tout simplement : « *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.* »

Que penser donc d'un président qui affiche de manière ostentatoire son attachement à une religion précise et qui appelle au renforcement de ses liens avec l'État ? Quel terme juridique conviendrait à un président qui contrevient ainsi à la Constitution ?

Et trouvons-nous cela acceptable dans ce CDEN alors que les enseignants que nous représentons font vivre au quotidien la laïcité auprès de la jeunesse en rappelant la nécessaire neutralité de l'État vis-à-vis des religions ?

Nous ne pensons pas cela dit que le Président soit stupide ; nous pensons au contraire que tout ceci s'inscrit dans un projet politique. Ce projet, de plus en plus clairement visible, c'est celui de plier la France laïque, la France progressiste, la France des Lumières (qui au passage a eu bien des misères avec l'Eglise catholique) à un ordre social toujours plus inégalitaire et cynique, appuyé sur les forces de l'obscurantisme ainsi qu'en témoigne au passage le lien affiché avec Trump ou avec l'Arabie Saoudite, dont les représentants princiers sont reçus en grande pompe sans que rien ne leur soit demandé sur leur guerre terrible au Yémen ou sur les droits de l'homme et encore moins de la femme.

Face à ce projet politique dangereux, les mécontentements se lèvent dans le pays. La FSU fera tout ce qui est en son pouvoir pour que la colère sociale s'exprime de manière unitaire de façon pacifique mais déterminée, pour qu'elle permette de féconder une perspective progressiste appuyée sur les Lumières, sur les valeurs de la Résistance, sur le nécessaire engagement citoyen en faveur de l'égalité, de la fraternité et de la liberté, qui supposent pour être vivantes un modèle social débarrassé du poids des féodalités financières et religieuses comme l'expliquait le programme du Conseil National de la Résistance.

Par ailleurs, comme le signalons à chaque CDEN depuis maintenant un an, la FSU déplore le manque de transparence et les manquements aux règles élémentaires de la démocratie dans la gestion du dossier de l'école Camille Claudel.

Mensonges, fausses informations, incohérence des discours, pressions étaient le lot de ce paisible quartier d'une ville de taille modeste comme Albi où, crèche, école, ESPE, petits commerces faisaient le bonheur des habitants.

A tous ces éléments s'ajoutent maintenant des policiers en uniforme dans les locaux de l'éco-

le, des membres des renseignements territoriaux qui menacent les parents de garde-à-vue, une inspectrice de l'Éducation Nationale qui interdit une sortie scolaire, vécu comme une punition envers les enfants pour régler des conflits d'adultes.

Comment, dans un pays dit démocratique, a-t-on pu en arriver là, suite à la décision d'une seule et unique personne ?

Nous tenons tout de même à rappeler que le CDEN de décembre, sous l'autorité de M. le préfet, s'était prononcé contre la fermeture de l'école Camille Claudel.

### **Concernant les rythmes scolaires :**

Le décret modifiant le code de l'éducation quant à l'organisation des rythmes scolaires hebdomadaires, paru le 28 juin 2017, a ouvert la possibilité pour les écoles d'un retour à quatre jours de classe. Le SNUipp-FSU, organisation syndicale majoritaire représentative des enseignantes du premier degré, accompagne les écoles qui souhaitent bénéficier de cette possibilité.

**A la rentrée 2018, 82 communes soit 127 écoles repasseront aux 4 jours** (après 52 communes et 79 écoles en 2017).

Dans la communauté d'agglomération de Gaillac-Graulhet, qui compte 58 écoles, de nombreux conseils d'écoles ont exprimé leur volonté de modifier les rythmes scolaires de leur école et de passer à la semaine de 4 jours. Pourtant, les rythmes scolaires à la rentrée 2018 resteront sûrement inchangés lors de la prochaine année scolaire.

**Ainsi, les élus de la communauté d'agglomération, qui disposent déjà de 2 voix dans chaque conseil d'école, ont utilisé leur droit de veto pour contredire la décision de la communauté éducative et imposer leur décision concernant les rythmes scolaires. La situation est identique sur les deux écoles de la commune de Blayes les mines. Pour le SNUipp-FSU, cette situation est inacceptable !**

En effet, lorsque le Conseil d'École se prononce pour un choix, c'est que les acteur.trices de la communauté éducative y voient un intérêt pédagogique. Ce choix est donc réfléchi. Il est intolérable que des élus de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet remettent en cause publiquement la compétence des enseignants. Nous vous demandons, Mme la Directrice académique, de prendre la défense de vos personnels lorsque ceux-ci subissent les invectives d'élus peu au fait des réalités de l'École.

A l'appel du SNUipp-FSU et du SNUDI-FO, de nombreux collègues se rassembleront devant la préfecture avant le CDEN pour que les conseils des écoles ayant voté le retour aux quatre jours soient entendus et que l'organisation des rythmes scolaires redevienne une prérogative nationale et non territoriale.

Aujourd'hui, la pression exercée par l'État en faveur de la baisse des dépenses publiques, la baisse programmée des aides aux municipalités pour la pérennité et le maintien des emplois d'animations exacerbent les désaccords au sein des conseils d'écoles. **Pour notre organisation syndicale, c'est bien le gouvernement qui en se désengageant est responsable de la mise à mal de ces emplois créés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.**

Dans un communiqué en date du 26 janvier 2018, le SNUipp-FSU 81 appelait les maires concernés du Tarn à ne pas utiliser leur droit de veto et à s'en remettre strictement à la décision de la communauté éducative dans son ensemble exprimée par le vote en conseil d'école. **Il est encore temps pour nos élus Républicains de respecter les décisions démocratiques de leurs citoyens !**

La FSU affirme que le dossier des rythmes scolaires n'est pas clos. Nous exigeons l'abandon

de la réforme (et des différents décrets dérogatoires) et l'écriture d'un nouveau décret en y associant tous les personnels concernés et en s'appuyant sur les expérimentations et les recherches. Nous revendiquons le retour à un cadre national fort et structurant qui clarifie les champs de compétences respectifs de l'Etat et des collectivités, qui prenne en compte réellement la question des transferts de charges et la question de l'argent de l'école, qui permette de bonnes conditions de scolarisation pour les élèves et qui soit respectueux des conditions de travail et de la vie personnelle des enseignants.

Pour la FSU, les modalités d'organisation de la semaine scolaire doivent demeurer sous l'autorité de l'Education nationale. C'est tout le sens de notre exigence d'un cadrage national permettant notamment de clarifier la responsabilité des différents acteurs. Il n'est pas concevable que ce soient les collectivités locales qui imposent leur organisation. L'avis des enseignants et des autres acteurs de la communauté éducative doit être pris en compte.

Le débat sur les rythmes scolaires, c'est l'arbre qui cache la forêt... Pour la FSU 81, cette réforme des rythmes et ses décrets dérogatoires sont uniquement un coup politique destiné à faire croire que l'on peut améliorer le système scolaire sans déboursier un centime.

Nous considérons que les conditions de la réussite des élèves comme les conditions de travail des enseignants, ne se réduisent pas à des questions d'emplois du temps. Il est grand temps de se concentrer sur les leviers essentiels pour changer l'école et valoriser le travail des enseignants. Changer l'école pour permettre à tous les élèves de réussir, tout en affirmant la même ambition pour toutes et tous, nécessite de faire confiance aux enseignant.es et aux équipes, de conforter leur professionnalisme et leur liberté pédagogique, et d'en finir avec tout pilotage injonctif.

Cette ambition s'appuie sur des formations initiales et continues de haut niveau, des conditions d'enseignement améliorées par la **réduction significative du nombre d'élèves dans toutes les classes et toutes les écoles** (20 en REP et écoles rurales, 25 partout ailleurs) ainsi que par la **réduction du temps de travail face à élèves** pour l'amener rapidement à 18 heures, par des **RASED en nombre suffisant**, par **des moyens pour les remplacements**, par **des moyens pour de meilleures conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap**, notamment par des postes d'enseignants spécialisés.

**Les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissages des élèves se dégradent depuis de nombreuses années, fruits pourris d'une succession de réformes visant à affaiblir l'Ecole et les Services Publics.**

Si l'avenir de nos enfants a plus de sens que le remboursement d'une dette aux banques et aux fonds spéculatifs ; dette en grande partie illégitime ; plus de sens que la défense acharnée d'un système néolibéral qui accroît les écarts entre les quelques plus riches et le reste de la population, alors investissons dans la jeunesse et donnons les moyens à nos enfants de devenir des citoyens libres et responsables dans une école qui se donnera enfin les moyens de lutter contre l'échec scolaire qui frappe surtout les plus défavorisés.